



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
ET DE LA COMMUNICATION

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 120 Cotonou
BENIN
Tel. : +229 21 31 22 27
www.communication.gouv.bj

Conférence CEDEAO-Conseil de l'Europe sur le renforcement des capacités en cyber législation 11-13 septembre 2017, Abuja, Nigéria

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I- Bref aperçu du Bénin numérique

II- Orientations stratégiques 2012

III- Politique du Bénin en matière de cybersécurité

III- Résumé du nouveau cadre législatif

IV- Configuration du cadre institutionnel

CONCLUSION

INTRODUCTION

Du fait des affres de la cybercriminalité, le secteur des TIC est devenu un nouveau champ de bataille économique et un nouvel enjeu pour la sécurité des Etats, des entreprises et des populations et par conséquent, pour les relations internationales. Ce qui impose pour chaque Etat, de finir avec les bricolages locaux et de prendre les dispositions, pour se mesurer aux références mondiales. Parvenir à cet idéal suppose l'établissement et l'application de règles tant au niveau national, régional qu'international.

Dans ce sens le Bénin a quelques efforts à son actif et doit aussi faire face à certains défis.

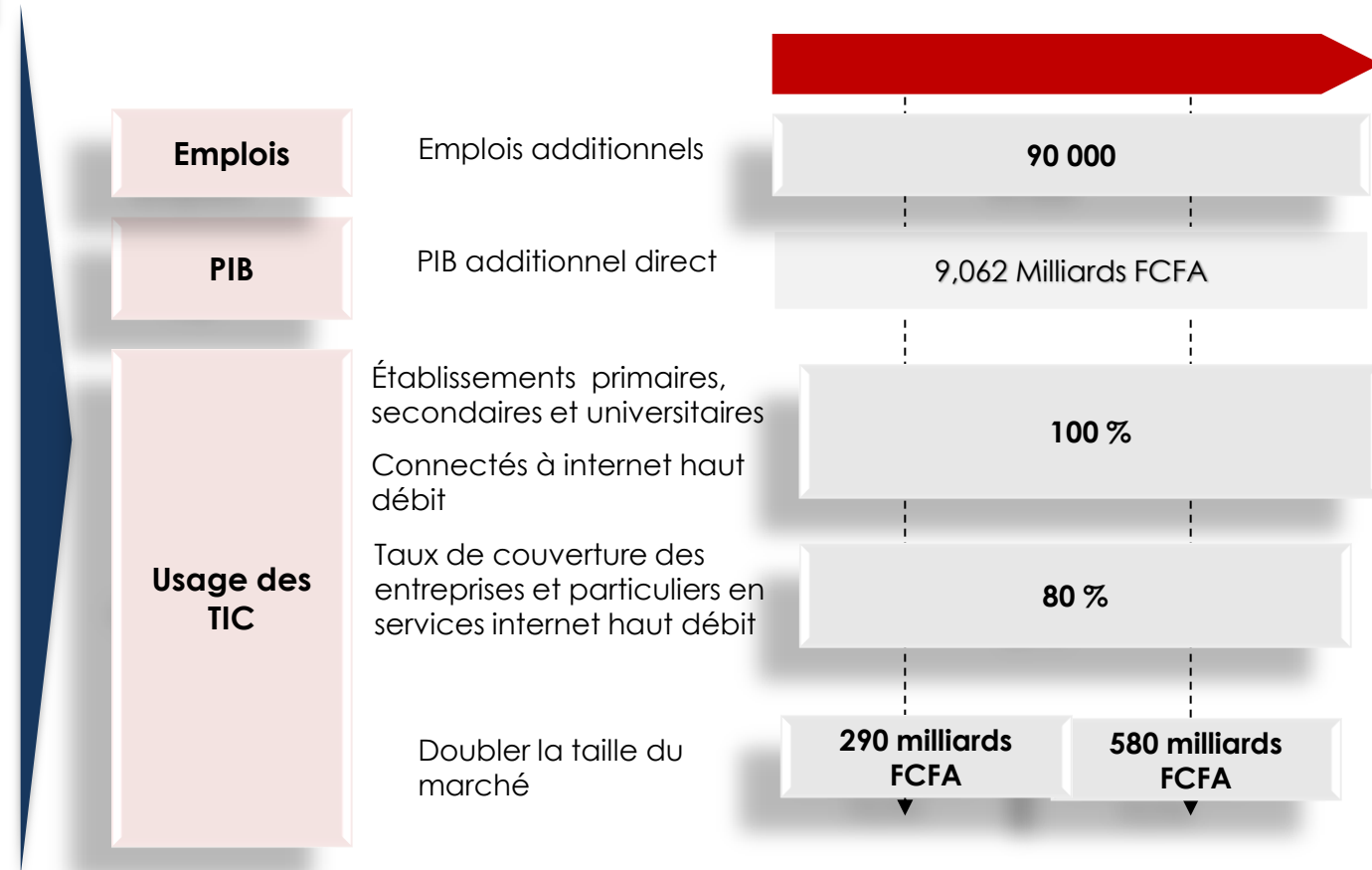
I- Bref aperçu sur le Bénin numérique (voir DPS)

Vision et Objectifs

Transformer le Bénin en la plateforme des services numériques de l'Afrique de l'Ouest pour l'accélération de la croissance et l'inclusion sociale d'ici 2021.

Ambitions: faire des TIC un levier pour:

- l'inclusion sociale et le bien être humain
- La création de l'emploi et la réduction du chômage
- Le développement économique des autres secteurs d'activité
- La transparence de la gouvernance et l'efficacité de l'administration
- Le rayonnement régional et international du Bénin



II- Orientations stratégiques 2021 dans le secteur de l'économie numérique (6 projets phares)

PROJETS

Déploiement de l'internet haut et très haut débit sur l'ensemble du territoire

- Rendre accessible aux citoyens l'Internet haut et très haut débit indispensable à l'attractivité du territoire et à l'essor de l'économie numérique

Transition vers la télévision numérique terrestre

- Offrir un accès à la TNT à 100% des foyers béninois à l'horizon 2021

Mise en œuvre de l'administration intelligente (Smart gouv)

- Améliorer l'efficacité et l'ouverture de l'administration en recentrant le service public autour de l'utilisateur;
- Promouvoir la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption

Généralisation de l'usage de l'e-commerce

- Faire de l'e-commerce un axe de stimulation économique et d'inclusion financière

Objectifs d'ici 2021

- Déploiement de 2000 Km de backbone pour relier 67 communes
- Déploiement de 280 km de boucle métropolitaine grand Cotonou et raccordement de 30 sites LTE
- Déploiement complémentaire pour la construction des réseaux d'accès filaires (FTTX) et radioélectriques (3G, 4G et WiMax)

- Construction et mise en service des équipements du réseau de collecte des programmes et du réseau national de la TNT;
- Formation du personnel aux réseaux, normes et équipements de la TNT
- Campagne de communication et d'accompagnement des populations

- Mise en place de l'e-identité pour l'accès des citoyens à la protection sociale, l'identité civile numérique...
- Installation d'un système de gestion du budget de l'Etat et de simplification des démarches administratives par des guichets uniques communaux

- Mise en place d'une plateforme d'e-commerce pour les biens et services à destination des consommateurs (B2C) et des entreprises (B2B);
- mise en place d'une plateforme nationale de paiement électronique mobile
- mise en place d'un écosystème dédié pour les start-ups numériques

II- Orientations stratégiques 2021 dans le secteur de l'économie numérique (6 projets phares)

PROJETS

Généralisation de l'usage du numérique

- S'appuyer sur le numérique pour renforcer la capacité de l'enseignement, les compétences nationales et préparer les nouvelles générations aux usages numériques

Promotion/développement de contenus numériques

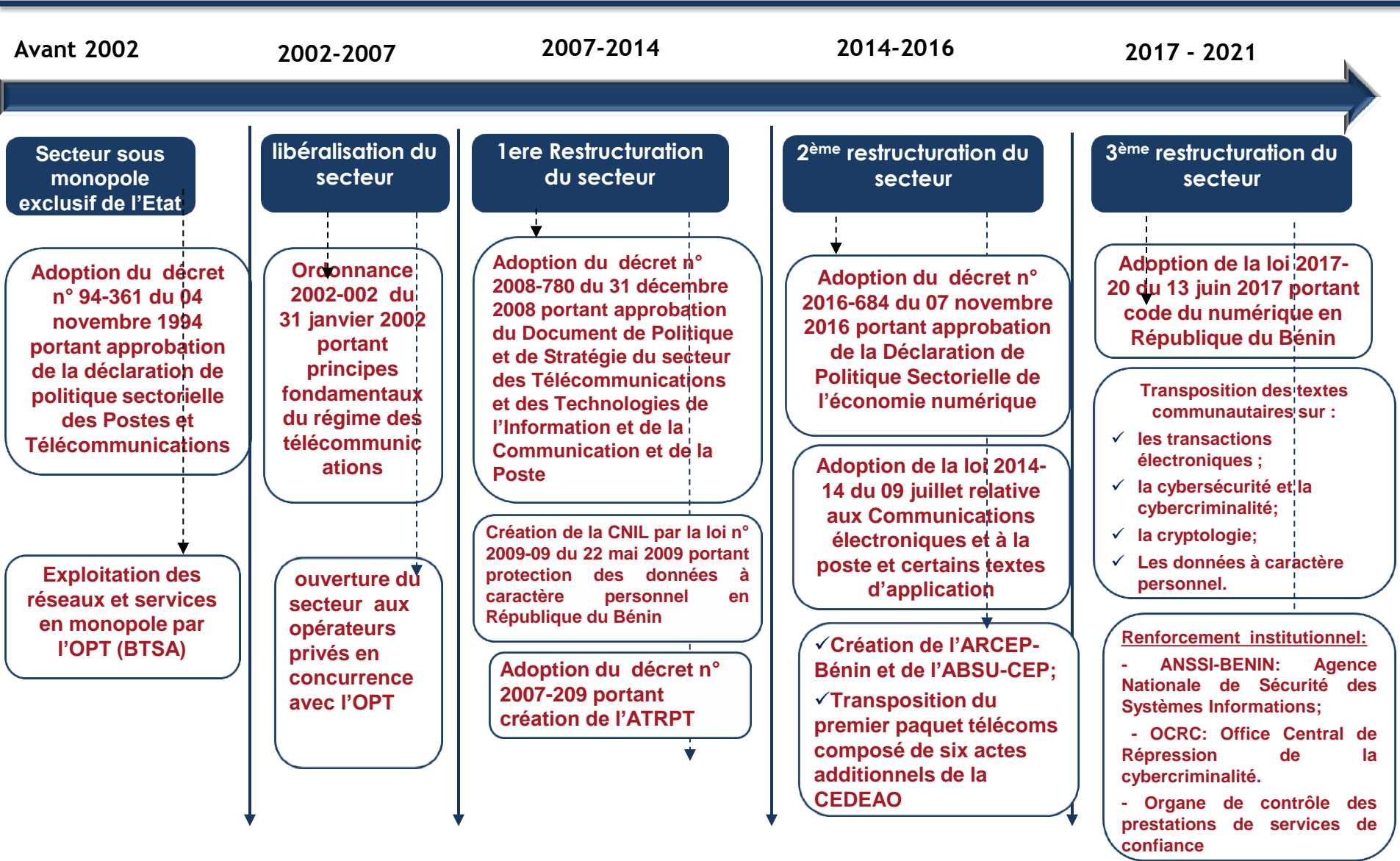
- Mettre l'accent sur Promotion et le développement de contenus numériques en complément de la migration vers la TNT

OBJECTIFS D'ICI 2021

- Connexion de l'ensemble des établissements primaires, secondaires et universitaires à l'internet haut débit;
- Mettre des salles multimédias à disposition dans les écoles;
- Assurer l'interconnexion des centres de recherches

- Diversification de l'offre locale;
- Promotion des produits audiovisuels numériques;
- Facilitation du développement de nouveaux services numériques interactifs;
- Densification de la capacité de production.

III- Evolution de l'activité législative et réglementaire de 2000 à ce jour



IV- Résumé du nouveau cadre législatif

la nouvelle loi portant code du numérique du Bénin a abordé les principaux aspects suivants:

- communications électroniques: gouvernance, régulation, concurrence, régimes applicables, service universel;
- services numériques innovants: e-services, services financiers en ligne et mobiles;
- outils électroniques: signature, certification, archivage et horodatage électronique;
- protection des données à caractère personnel;
- cybersécurité et cybercriminalité (accès illégal et atteinte aux données et aux systèmes d'information, vols de données, piratage en ligne, mise/maintien en ligne de contenus abusifs, pédopornographie, escroquerie et délits connexes, infractions aux biens;
- ...

V- Politique du Bénin en matière de cybersécurité

Le Bénin a pour ambition de protéger le cyber espace national à travers:

- la protection de l'infrastructure numérique gouvernementale;
- la protection des infrastructures des entreprises;
- la protection en ligne de la population.

ACTIONS PRIORITAIRES EN PERSPECTIVE:

- Renforcement du cadre législatif et réglementaire;
- Identification et Protection des Infrastructures critiques ;
- mise en place de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes Informations;
- installation de l'Organe de contrôle des prestations de services de confiance;
- Education et Sensibilisation des populations;
- Renforcement des capacités;
- Coopération internationale.

CONCLUSION

Le Bénin a fait des progrès importants pour le développement du secteur des TIC. En matière législatif et réglementaire, on peut sans risque de se tromper, dire que le Bénin a transposé l'ensemble des textes de la CEDEAO et de l'UEMOA. S'agissant de l'application des textes, un cadre institutionnel propice à l'encadrement du secteur de l'économie numérique dans notre pays existe et est constamment renforcé. Les défis relatifs au maillage de tout le territoire, par des infrastructures large bande, pour une connexion Internet haut et très haut débit sont pris en compte comme support essentiel aux e-services de même que les défis liés à la cybersécurité qui restent des défis permanents.



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
ET DE LA COMMUNICATION

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Merci pour votre attention

Serge Edgard KOUDJO
Secrétaire Général du Ministère de l'Économie
Numérique et de la Communication
koudjo_serje@yahoo.fr